

Mairie

1 place Alain Blanc 26230 VALAURIE

Tel : 04.75.98.51.28

Fax : 04.75.98.53.37

www.mairie-valaurie.fr

valaurie.mairie@wanadoo.fr

N° 23 – Janvier – Février – Mars 2019

EDITO

Services au public

MAIRIE

Lundi - Mercredi - Vendredi
Samedi 9h – 12h
Mardi et Jeudi 9h-12h
17h-18h

AGENCE POSTALE

tél : 04.75.98.53.60

Lundi à Vendredi 13 h30 - 16 h
Samedi 9 h - 11 h30

BIBLIOTHEQUE de la VENCE

Tél : 04.75.98.61.61

Mercredi 17h – 18h30
Vendredi 16h30 – 18h30
Samedi 10h – 12h

POINT INFO

Le verre à soi

Tel : 04.75.97.43.02

Vendredi - Samedi - Dimanche
10h - 12h
15h - 19h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Dimanche 9h -12h30

DECHETTERIE

Lundi, Vendredi, Samedi
8h30-12h et 14h – 18h
Mercredi 14h – 18h
Jeudi 8h30 - 12h

**PREMIERS SECOURS
DEFIBRILLATEUR**

L'appareil est installé à droite de
la porte de l'agence postale, fixé
au mur.

PERMANENCE

Le Maire et les Adjointes
reçoivent chaque Jeudi après-
midi, de préférence sur rendez-
vous.

Notre commune a été épargnée par les différents mouvements d'humeur des Français depuis le 17 novembre dernier, début du mouvement dit des "Gilets Jaunes". Néanmoins, les collectivités seront impactées à l'horizon 2020 dans le cadre du dispositif "amendes de police". En effet, une partie des recettes des contraventions départementales sont répercutées sur les communes par l'état pour leur permettre de réaliser des aménagements de sécurité routière. Or, d'ores et déjà avec la dégradation de la quasi-totalité des radars, qui sont les plus gros pourvoyeurs d'amendes, il est fort à parier que l'enveloppe 2020 sera quasi-nulle.

En ce début d'année, le compte administratif, reflet des dépenses/recettes réelles de l'année écoulée, nous révèle une baisse de 4,9 % des charges de fonctionnement.

Pour le budget 2019, la dotation générale de fonctionnement (DGF) accordée par l'Etat sera d'un montant de ...0 € !!!

Nous conservons la dotation de solidarité rurale (DSR) car notre commune est en zone de revitalisation rurale (ZRR) avec une petite augmentation soit un montant de 11.105 € contre 10.000 € en 2018. Combien de temps conserverons-nous cette dernière dotation ? Impossible à dire aujourd'hui.

Concernant la taxe d'habitation, nous n'avons toujours pas d'information détaillée de la part de l'Etat. Malgré les annonces de compensation à l'euro près, je reste méfiant compte tenu de ce qu'il s'est passé concernant la DGF qui devait être "gelée" en 2018.

Il y a quelques années, la commune a instauré une taxe sur les logements vacants ce qui a permis de lutter contre la désertification. En complément de ce dispositif, le conseil municipal a décidé d'instaurer une taxe de 10% sur les résidences secondaires pour compenser les bases locatives élevées qui impactent de façon non négligeable notre potentiel financier qui est un critère qui, concrètement, pénalise la commune dans l'octroi de dotations.

Le point-info n'a pas réouvert comme prévu en avril car Christine n'a pas souhaité renouveler son contrat dont acte. Nous recherchons une personne pour faire vivre ce lieu qui se veut un point de rencontre pour maintenir du lien social entre tous dans un esprit d'échange. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de la mairie.

Le conseil municipal se joint à moi pour remercier chaleureusement Hélène OLLIE et Christine GRANET, propriétaires du restaurant le Prémambule qui ont décidé de céder leur affaire pour une nouvelle orientation. On regrette déjà leurs sourires. Et leurs clients étaient devenus des amis. Longue vie à elles et bienvenue aux nouvelles propriétaires.

Luc CHAMBONNET



CONSEILS MUNICIPAUX

Lors du conseil municipal de Janvier 2019, tous les membres du conseil municipal étaient présents à l'exception de Rachel Froment, Sofiane Bouguerra, Anthony Lièvre, Sabine Guerlot, Victor Froment, Patrick Froment

Lors du conseil municipal de Février 2019 tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Rachel Froment, Sofiane Bouguerra, Guillaume Chatelan, Sabine Guerlot, Stéphanie Loynel, Patrick Froment, excusés.

. Lors du conseil municipal du 4 avril 2019 tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Viictor Froment, Sofiane Bouguerra Anthony Lièvre, Patrick Froment, excusés.

Mairie

Budget

Le compte administratif 2018, qui correspond aux opérations réelles, a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. Le montant total en fonctionnement + investissement + reste à réaliser est de 1.651329,49 en recettes et de 1 463 808,24 en dépenses soit un résultat positif de 187 521,25.

Le budget annexe du service assainissement dégage un résultat positif de 49 292,63.

Le budget primitif 2019 a été présenté et voté à l'unanimité sans augmentation des taxes communales identiques à 2018 :

- Taxe d'habitation : 7,84 %
- Taxe foncier bâti : 11,74 %
- Taxe foncier non bâti : 66,45 %

Ce budget s'équilibre en fonctionnement à 682 904 € et 621 285 € en investissement.

Le principal investissement 2019 sera l'aménagement extérieur de "La Salle" avec la réfection de la voirie de la rue Honorius Valentin. Un appel d'offres a été lancé et l'attribution des travaux sera faite d'ici la fin avril. D'autres investissements moins lourds sont programmés notamment sur des bâtiments communaux.

Le budget annexe 2019 de l'assainissement s'équilibre en exploitation à 196 038 € et 85 131 € en investissement avec pour programme l'évacuation des boues de la station d'épuration et remplacement de pompes. A noter que ce service s'autofinance depuis 2 ans.

Délibérations :

Le conseil municipal a voté par délibération le principe d'abandon d'un emplacement réservé rue de l'Espérance qui devra être entériné lors d'une prochaine modification ou révision du PLU.

Il a été décidé par le conseil municipal de ne pas transférer la compétence eau/assainissement à la communauté de communes.

Le conseil municipal a voté un étalement sur 5 ans du paiement de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement pour les nouvelles constructions du lotissement espérance en sachant que le montant sera exigé immédiatement en cas de revente de l'habitation.

Subventions

- Maison de la tour : 1.500 €
- Mémoire de la Drôme : 63 €
- Instabili : 500 €
- Bibliothèque de la Vence : 1000 €
- ANACR : 250 €
- "le temps des jardins" : 1 200 €
- Amicale laïque : 500 €

En février une subvention de 200€ a été votée pour l'association de la gymnastique pour une session de formation et en avril 200€ pour l'achat de tapis.

Urbanisme

Permis d'aménager

- TERRAS Serge : création de 5 terrains

Déclaration préalable

- GARNIER Sébastien : remplacement porte garage par baie vitrée
- CAVALIE Stéphane : création de 2 accès et dépose clôture
- GFA des Côtes : panneau solaire sur toiture

Permis de construire

- MAMMOU Salem : nouvelle construction
- ROSET Annick : construction d'une annexe à usage de garage
- COMBE Muriel : nouvelle construction
- SAS ALLIBERT : maison, bureau et entrepôt
- TERRAS Jessica : aménagement grange et abri voiture

Certificat urbanisme

- ROZEL Mathieu : construction habitation

État-civil

- Naissances :

Le 12 janvier 2019, est né Ethan BAYLE dans le foyer de Matthieu Bayle et de Laura Cobo

Le 15 février 2019, est né Lucas MASSARDIER dans le foyer de Sylvain Massardier et Aurélie Chevalier

Le 19 mars 2019, est né Ange COBO-DIEZ dans le foyer de Daniel Cobo-Diez et Virginie Boiteux

Le 5 avril 2019, est née Rita SEIXAS CARDOSO dans le foyer de M. Marco Cardoso et de Mme Zita Andrade Seixas.

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents.

- Décès :

Le 30/01/2019, est décédé M. Hubert MARCHAUD.



Le 31/01/19 M. GAMONDES (domicilié à Pierrelatte) est décédé et a été inhumé dans le cimetière de Valaurie

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Vie associative

La Bibliothèque de la Vence

Vous aimez lire, vous voudriez lire davantage, mais les livres sont chers...

Prenez l'habitude de fréquenter votre bibliothèque, la **Bibliothèque de la Vence**, situé près du Groupe Scolaire Valrousse. Vos enfants et petits-enfants la connaissent déjà puisqu'ils y viennent avec leurs enseignants et y empruntent des livres et des revues.

Jusqu'à l'âge de 18 ans, les livres sont prêtés gratuitement. Au-delà, une carte annuelle vous permettra, pour la modique somme de 8 euros, de piocher parmi les 3 000 documents disponibles. Il y en a pour tous les goûts, des albums et de la littérature enfantine, des romans de fiction, des récits de vie, des policiers, des ouvrages historiques, des livres qui vous font voyager, des périodiques souvent renouvelés, des bandes dessinées pour enfants et adultes etc... Des classiques et des valeurs sûres aussi bien que des nouveautés.

A noter : ceux qui ont des difficultés de vision trouveront à la Bibliothèque de la Vence une collection importante de livres imprimés en gros caractères.

La bibliothèque de la Vence est ouverte :

- Le mercredi de 16 h à 18 h
- Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- Le samedi de 10 h à 12 h

Elle est financièrement soutenue par les mairies de Montjoyer, Réauville, Roussas et Valaurie et elle est gérée par des bénévoles qui ont des idées et espèrent, grâce à votre présence, faire de votre bibliothèque un lieu d'échanges culturels et de partage.

Pensez à consulter sur le site de la mairie les animations qui sont proposées, onglet Culture, actualités culturelles (et voir page 4 de ce bulletin)

Vie citoyenne

Travaux d'élagage

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20 000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter **du 08/04/2019 au 31/07/2019**. Ces travaux ont été confiés par Enedis, à l'entreprise SAS MARQUES FERNANDO Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques. Dans le but d'assurer la sécurité des ouvrages et des tiers et

de maintenir le niveau de qualité de la fourniture électrique.

Intercommunalité

Déchetterie

La CCEPPG, en partenariat avec le SYPP, a été lauréat de l'appel à projet porté par CITEO (ex-ECO EMBALLAGE / ADELPHE).

En conséquence, **depuis le 1^{er} janvier 2019**, nous pouvons déposer **TOUS** les emballages ménagers plastiques dans nos colonnes / conteneurs emballages recyclables, bacs jaunes, sacs jaunes. Retrouvez sur le site www.mairie-valaurie.fr la brochure détaillée à télécharger, également disponible à l'accueil de la mairie.

Environnement

Cette année, nous vous rappelons que le dispositif des bacs à ordures ménagères répartis sur la commune sera supprimé. Il sera remplacé, à partir de l'automne, par 3 sites qui accueilleront des PAV (points d'apport volontaires) à savoir des containers à ordures ménagères mais aussi pour le verre, les emballages, le papier et les cartons. Tout cela dans l'optique d'améliorer le tri. Le point "poubelle" face à la déchetterie sera supprimé. En effet ce site a été retenu pour l'implantation du local technique à partir duquel la fibre optique sera déployée.

La communauté de communes a souhaité harmoniser la facturation sur l'ensemble de son territoire. De ce fait, elle remplace la Redevance Ordures Ménagères (REOM) par la Taxe sur les Ordures Ménagères (TOM) qui sera perçue avec la taxe foncière. Le taux de cette taxe pour le Pays de Grignan a été voté à 9,11%. Pour connaître le montant de votre taxe, il vous faut diviser par 2 la base d'imposition foncière et multiplier ce résultat par le taux. Pour mémoire, la redevance était de 182€

Informations para-médicales

Le Cabinet du médecin, des infirmières et du kiné sont sur la zone artisanale du Clavon, 6 rue Pierre et Marie Curie

- **MEDECIN :**
PRACHT Valentine & DAGNIAUX Zoé
Tél : 04 75 00 06 88
- **INFIRMIERES :**
VINAY Magali - CHEVRET Sophie
Tél : 04 75 51 21 75
- **KINESITHERAPEUTE :**
SLIWINSKI Christian :
Tél : 04 75 90 04 37
- **OSTHEOPATHE :** au centre du village
BOUCHAUD Dominique :
Tél : 06 48 39 48 81
- **SOPHROLOGIE :**
Tél : 06 32 68 56 94
FIGHIERA Franck : psychopraticien,
presencebienetre26@gmail.com - www.presencebienetre.com



La Maison de la tour

**Dimanche 12 mai à 17h
LA SALLE**



**TRIO NIARAMY
Musiques africaines**

La guitare aux influences Blues-Rock-Jazz, retrouve ses racines évidentes avec la musique africaine, nuancée par le balafon et les percussions qui balancent une rythmique incitant à la danse. Les chants en Dioula et les mélodies révèlent toute la chaleur et la profondeur de la musique traditionnelle du Burkina Faso

Réserver au 04.75.96.01.29

**FETE DES VOISINS
Sur la place du Puits**



Vendredi 24 mai à 19h30

Un autre regard pour Lilian

2 événements présentés à La Salle

Le 25 mai, jeux et ateliers

Le 30 juin, loto et tombola

LE TEMPS DES JARDINS

Les 8, 9 & 10 juin

*Quand mobilier, céramique, luminaire, sculpture,
objet, habillent le jardin*

Les jardins privés et les espaces publics de Valaurie accueilleront des œuvres de créateurs en relation avec l'extérieur, la nature et le jardin

Des événements se dérouleront tout au long de ces trois jours : ateliers thématiques, apéritifs atypiques, senteurs et lieux.

Les places du village seront des lieux de rencontre autour de pauses gourmandes et de rafraîchissements.

Le COMITE de JUMELAGE

Fête la musique
Avec nos amis italiens

Le 21 juin à 20h30
A La Salle - Valaurie



- **Samedi 18 mai** de 9h à 18h30 : Raquettes FFT
Phase secteur

- **Samedi 15 juin** : Fête de l'école de tennis
(accrobranche, pique-nique, tennis...)

- **Samedi 22 juin** de 9h à 18h : tournoi
multichances des Lavances

- **Samedi 29 juin** : animations féminines à St
Paul Trois châteaux

**Tournoi annuel de Valaurie
du 22 juillet au 10 août**

Renseignements au 06.47.46.28.13 -

Tennis.club.valaurie@orange.fr



**Bibliothèque
de la Vence**

04 75 98 61 61
bib-vence@orange.fr

Samedi 4 mai à partir de 10h
Séance de dédicace du livre

"Mémoires vives"

De Franco Delvecchio

Apéritif pour tous après la séance !

*Recueil de paroles de Roussassiennes et
Roussassiens*



VIDE GRENIER – 23 Juin – de 8h à 17h

Ouvert aux particuliers et professionnels. Inscriptions sur
tennis.club.valaurie@orange.fr

- Renseignements au 06/47/46/28/13

- Tarif 2€ le mètre linéaire (voiture acceptée)

- Buvette et petite restauration sur place.

- En parallèle tennis portes ouvertes - animations
gratuites: Fitennis et ateliers créatifs